

# Conseil Municipal du vendredi 04 juin 2021

Absents : M. SINAASAPPEL, Mme FILLEUL et Mme BEDON. Tous ont donné procuration.

## 1 – Nouvelle constitution des bureaux de vote

- De 8 h à 10h30 : DONNARY, SINAASAPPEL, VANDERF, GIBON, COUROUBLE, BRUN, JHANJEE, FILLEUL
- De 10h30 à 13h : DONNARY, VANDERF, JHANJEE, JUGIEAU, BARDOULAT, JAN, GIBON, HAZENDONK
- De 13h à 15h30 : HAZENDONK, JUGIEAU, GIBON, FILLEUL, HARTZ, BARDOULAT, COUROUBLE, SINAASAPPEL
- De 15h30 à 18h : DONNARY, JAN, VANDERF, HARTZ, BARDOULAT, BRUN, FILLEUL, JUGIEAU

## 2 – Création de deux nouvelles adresses :

- a) A la Métairie du Moulin de Chez Larnaud

Cette habitation à rénover a été vendue et il faut lui attribuer une adresse qui sera : n°2 METAIRIE DU MOULIN DE CHEZ LARNAUD.

- b) Au village d'Empeyrat

Un ancien bâti en face de la maison de M. et Mme MAUBRUN Raymond va être rénové et nous devons lui attribuer une adresse qui sera : n°12 BIS EMPEYRAT.

## 3 – Demande de gratuité des loyers commerciaux pour le restaurant « L'Orchidée »

En raison de la crise sanitaire actuelle, une exonération des loyers commerciaux avait été votée. Celle-ci arrive à terme et le gérant du restaurant « L'Orchidée » nous sollicite pour une prolongation. Le CM décide de lui octroyer 6 mois supplémentaires, soit jusqu'au 31/12/2021.

## 4 – Augmentation ou non des loyers communaux au 01/07/2021

Le CM décide de ne pas les augmenter.

## 5 – Financement de l'élagueuse

Pour l'achat de l'élagueuse, la société Chevalérias nous demande une délibération afin d'entériner le financement :

Prix de l'élagueuse : 32 400 € T.T.C. ; Reprise de l'ancienne élagueuse : 7 000 €, ce qui nous donne une soulte nette T.T.C. de 25 400 €.

Cette somme sera divisée en 3 annuités de 8 467 € au taux de 0%. Des frais de dossier d'un montant de 110 € seront également demandés. Le CM valide.

## 6 – Etude pour un éventuel assainissement collectif au village « La Borderie »

C'est au village de La Borderie qu'il y a le plus grand nombre de maisons sans terrain et donc plus difficile à installer un assainissement individuel. M. Le Maire indique qu'il s'est renseigné sur des possibilités d'aides venant de Charente Eaux, du Département et de l'Etat par le biais de la dotation de soutien à l'investissement local afin de réaliser un assainissement collectif. Ces aides pourraient être étudiées une fois le projet élaboré. C'est déjà un pas en avant mais

il est bon de rappeler que sans ces aides, ce projet ne sera pas réalisable. Charente Eaux est en train de refaire une estimation du coût des travaux.

#### **7 – Motion de soutien au collectif national Energie-Publique**

Les représentants des salariés d'EDF et d'ENEDIS sollicitent les communes afin de voter une motion exprimant leurs inquiétudes face au risque de disparition du service public de distribution de l'électricité nommé projet HERCULE (privatisation des lignes électriques). Dans cette motion, il demande au Président de la République de renoncer à ce projet, il y va de la continuité de ce service public. Le CM valide cette motion.

#### **8 – Questions diverses**

La distribution du petit journal aura lieu à partir du week-end du 12 juin 2021.

**LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES**  
**DES 20 ET 27 JUIN 2021 SE DEROULERONT**  
**A LA SALLE DES FETES LIEUDIT « CHATAIN-BESSON »,**  
**EN RAISON DES CONTRAINTES SANITAIRES.**



LE MAIRE  
Denis DONNARY